

La colère des paysans monte contre les sangliers

NORD VAUDOIS De nombreux agriculteurs de la région se plaignent de la prolifération des porcs sauvages, qui détruisent les champs. Une résolution a été déposée et demande au Conseil d'État une meilleure régulation de l'animal.

VALÉRIE BEAUVERD

Le ras-le-bol est général. De nombreux agriculteurs du Nord vaudois ne décolèrent pas face à la hausse constante des sangliers dans la région qui provoquent des dégâts importants en fouissant la terre pour chercher de la nourriture. «C'est une catastrophe. Cela fait plus de quatre ans que ça dure», s'inquiète Michel Bovet, exploitant agricole à Bavois. L'homme a placé des fils électriques, un système pour effaroucher l'animal. Mais rien à faire, la bête est rusée. «Ce n'est plus supportable et je ressens une haine profonde», poursuit-il. Chaque dimanche, l'homme passe des heures à combler les trous causés par les suidés. Sur son pâturage, situé à la frontière franco-suisse, près de quarante hectares ont été labourés par plusieurs hardes. «Je suis dégoûté, à quoi bon continuer? Quand je vois tous ces dégâts, ça m'arrache les tripes», confie Michel Bovet. Et il n'est pas le seul dans le Nord vaudois à voir ses terres saccagées. Le sanglier sévit partout.

À Juriens, aux Clées, à Bretonnières, à Mutrux, la colère monte.

Une résolution déposée

Le député et agriculteur José Durussel est également consterné par la situation. Membre de l'UDC, il a déposé une résolution la semaine dernière pour demander au Conseil d'État d'intervenir afin que la gestion et la régulation de cet animal soit plus efficace et devienne une des priorités des gardes-faune du Canton. «La situation fait peur, certaines prairies sont totalement retournées et des champs de maïs détruits», déplore José Durussel. Y aurait-il alors un certain laxisme de la part des autorités? «Je dirais que la problématique a été prise un peu à la légère, comme c'est le cas pour le cormoran», estime-t-il.

Du côté de la Direction générale de l'environnement (DGE), on répond que de nombreuses mesures ont été prises pour faire face à la prolifération de l'animal au cours des deux dernières années. Pour la troisième année consécutive, les gardes-faune prélèvent cinq à six fois plus de sangliers et les chasseurs deux fois plus. «Nous avons assoupli les horaires de chasse et nous avons diminué le prix du permis de chasse qui s'élève à 350 francs pour tirer le sanglier», assure Frédéric Hofmann, responsable de la section chasse de la DGE. Par ailleurs, l'étendue de la période de chasse a été prolongée sur plus de huit mois, du 1^{er} juin jusqu'au 8 février, un avis sera publié mardi



Les hardes de sangliers prolifèrent dans la région, particulièrement dans les prairies au pied du Jura. Deux battues ont eu lieu à Mutrux et à Corcelles-près-Concise. JEAN-LUC BERBERAT

prochain dans la *Feuille des avis officiels*.

Il n'en demeure pas moins que les agriculteurs sont de plus en plus agacés. «Le risque, c'est qu'il est fort probable que des paysans en viennent au braconnage», estime un chasseur qui préfère garder l'anonymat. Toutefois, plus il y a de tirs, plus les populations ont tendance à augmenter, selon un principe de survie.

Invités à faire leur permis de chasse

Selon Frédéric Hofmann, l'un des soucis majeurs est le manque de ressources humaines. Le Canton compte neuf gardes-faune permanents pour recouvrir l'ensemble du territoire vaudois, mais il y a de moins en moins de chasseurs en raison de la diversification des loisirs. «La chasse joue un rôle prépondérant, mais c'est une activité chronophage qui est devenue moins populaire, souligne-t-il. Seul point positif: nonante nouvelles inscriptions pour le permis de chasse ont été enregistrées au cours des deux dernières années. Par ailleurs, «on invite les agriculteurs à faire le permis de chasse. Ils connaissent le terrain et feraient de redoutables prédateurs pour défendre leurs terres»,

poursuit le responsable.

Sur son pâturage français, Michel Bovet a déjà réfléchi à cette option. Cependant, l'homme observe que lorsque les chasseurs tirent l'animal du côté de l'Hexagone, celui-ci s'enfuit du côté suisse et inversement. «J'ai dit aux chasseurs qu'il fallait qu'ils se coordonnent», poursuit l'agriculteur. Selon Frédéric Hofmann, des discussions sont en cours avec les différentes fédérations de chasse françaises, qui assument entièrement la gestion du suidé.

Peste porcine africaine: un risque sanitaire

Avec l'arrivée de la peste porcine africaine qui menace la Suisse, certains agriculteurs en viennent à croire que cela pourrait être une solution efficace pour diminuer le nombre des sangliers. «Au contraire, cela représente un risque sanitaire pour les éleveurs porcins qui seraient, eux aussi, condamnés. On n'a pas le droit de laisser transiter un tel virus par la Suisse. Il s'agit d'une responsabilité européenne», conclut Frédéric Hofmann.

De la motte de terre à la fermentation du fromage

Agriculteur et producteur de Gruyère AOP à Mutrux, Laurent Wyssmüller a, lui aussi, été confronté à la prolifération du sanglier. L'homme craint pour ses meules de fromage. En fouissant la terre, le sanglier soulève des mottes, qui peuvent se déposer dans le fourrage, qui est ensuite consommé par les vaches. Ensuite, de l'acide butyrique se forme dans le lait. «On retrouve

ces bactéries dans le lait, les yogourts et les fromages à pâte molle, mais cela n'a aucune conséquence pour les consommateurs», souligne Francis Vulliemin, directeur l'Agence régionale pour la qualité et l'hygiène alimentaire. Toutefois, ces bactéries provoquent une fermentation, qui, au bout de deux mois, peut faire gonfler les fromages et les rendre inconsommables. • V. Bd

PUBLIREPORTAGE

eco2net est passée du nettoyage à une gamme de services multiples

Créée en 1968, la plus ancienne entreprise générale de nettoyage de la région encore en activité, eco2net, a considérablement développé ses services. Elle occupe aujourd'hui quelque 300 collaborateurs dans le canton de Vaud et les territoires voisins de Neuchâtel et de Fribourg, avec une forte implantation dans la région. Que de chemin parcouru depuis la fondation de l'entreprise par William Jacot. Ce dernier a remis sa société à sa fille en 1997 et, une dizaine d'années plus tard, elle était reprise par les actionnaires d'eco2net. «À l'époque, éco signifiait écologie et économie, mais aussi un procédé non polluant avec du gaz carbonique destiné au nettoyage industriel, et qui permet de désinfecter sans interrompre la production. On peut même nettoyer un tableau électrique», explique Patrick Mermoud, directeur général.

Alors que l'écologie n'était pas encore intégrée dans les procédés, eco2net en a fait une valeur de l'entreprise. «Nous sommes des entrepreneurs humanistes. L'éthique et le respect sont intégrés dans notre culture», ajoute le patron. Du simple nettoyage, opéré par huit collaborateurs en 2008, eco2net s'est muée en une société qui propose pas moins de 30 services structurés

dans 7 départements. De l'entretien (ecoEntretien) assuré sur un simple abonnement de nettoyage au management et aux multiservices (ecoFacility), consistant à réaliser une multitude de petits travaux allant de la petite maçonnerie à l'arrosage des plantes, eco2net propose une palette extraordinairement diversifiée de services: le nettoyage ponctuel (ecoMobile), le service de conciergerie (ecoIntégral), un service à domicile à la carte (ecoExclusif) comprenant, entre autres, le ménage, le repassage, les commissions et l'entretien du jardin, les nettoyages spéciaux (ecoIntensif) des toits et façades, mais aussi les fins de chantier et les remises en état après incendie et dégâts d'eau. Avec ecoExpertise, la société permet aux mandants -les deux tiers des entreprises sous-traitent les travaux de nettoyage- de bénéficier des conseils et de l'expérience d'eco2net dans les domaines de la formation et du coaching, avec un audit qui facilite l'application d'éventuelles mesures de correction.

Eco2net est bien armée pour répondre aux demandes les plus diverses des particuliers et des entreprises. Joli clin d'œil, trois ruches bien animées symbolisent sa philosophie en bordure d'un champ, à deux pas de ses locaux.

024 425 30 00 - www.eco2net.ch

Un don pour donner la banane aux enfants malades

GRANDSON Avec les bénéfices du Marché de Noël, des commerçants ont notamment offert un chèque de 800 francs à la Fondation Theodora.

Liliane Milliet, tenancière de L'Auberge du Cheval Blanc aux Tuileries de Grandson, a toujours eu le cœur sur la main. Depuis quelques années, elle participe au Marché de Noël de Grandson avec Dominique Bovet, gérant de L'Auberge de la Couronne à Fiez, et Gilles Ansermier, d'Y-Cuisines à Yverdon-les-Bains.

Grâce aux bénéfices récoltés en 2019, ils ont remis deux chèques de 800 francs, lundi. Le premier est destiné à la Fondation Theodora,

qui soulage le quotidien des enfants malades par le rire. «L'année passée, nous avions offert un don à Manuel Casimo, qui est malheureusement décédé» (ndlr: lire en page 4), témoigne Liliane Milliet avec émotion. Et d'ajouter: «L'essentiel pour nous, c'est de faire briller les yeux des enfants, mais aussi ceux des personnes âgées.»

Les trois enseignes ont également apporté leur soutien aux organisateurs du Marché de Noël de la Cité d'Othon. • Réd.



Dominique Bovet, de l'Auberge de la Couronne à Fiez (à g.), Liliane Milliet, de L'Auberge du Cheval Blanc aux Tuileries-de-Grandson (au centre) et Gilles Ansermier, d'Y-Cuisines à Yverdon-les-Bains (au centre, au premier-plan) ont remis deux chèques. L'un à la Fondation Theodora, représentée par Sonia Gregorio (2^e depuis la g.), et l'autre aux organisateurs du Marché de Noël de Grandson, représentés par Didier Hauswirth, Ariane Pantet, Alain Perusset et Nicole Devals. CAROLE ALKABES

